

Bulletin consultable en ligne
www.mairie-varennnes-89.com



BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 11

ANNEE : 2024

Mois : septembre

Le mot du Maire

Sommaire :



Le mot du Maire p. 1

**Informations
générales et
administratives
p. 1 à 4**

**Vie de la commune
p. 4 à 6**

**La parole est aux
associations p. 7 et 8**

**Une page histoire : il y
a 80 ans à Varennes :
une libération qui fait
grand bruit p. 9 à 12**

Les enfants sont notre après-demain, les adolescents sont notre demain, et nous, nous avons la responsabilité d'aujourd'hui comme certains ont eu celle d'hier. En sus de nos actes, transmettre est à mon sens une priorité. Je ne parle pas de donner des leçons ou de culpabiliser la nouvelle génération mais plutôt proposer d'offrir avec enthousiasme un savoir. Le Savoir ne se résume pas aux connaissances, c'est aussi le savoir être, le savoir vivre ensemble, le savoir s'émerveiller, le savoir aimer, le savoir choisir, le savoir cuisiner, le savoir écouter, le savoir rêver etc...

Une maman qui montre à un enfant comment bricoler en toute sécurité, une petite fille qui montre à son grand-père comment communiquer sur les réseaux sociaux en toute sécurité : ce sont des échanges intergénérationnels. Ce sont aussi des moments privilégiés car chacun peut se sentir important et utile.

Je propose à tous de regarder les autres, ceux qui sont plus vieux ou ceux qui sont plus jeunes avec un angle de vue positif. Je propose à chacun de permettre à l'autre d'apprendre. Lors de discussions, chercher à donner l'envie à son interlocuteur de découvrir tantôt une filmographie, tantôt la botanique, tantôt l'astronomie, tantôt la vie des amphibiens....

Et n'oubliez pas : « La connaissance s'accroît en la partageant » (Albert E Einstein)

Informations générales et administratives

Démarches administratives : Recensement et inscription sur les listes électorales

Pour tous les résidents qui atteignent l'âge de 16 ans: n'oubliez pas de vous faire recenser en mairie. Cette démarche est obligatoire et indispensable pour de nombreuses démarches : s'inscrire à la conduite accompagnée, pour des examens.... Pour toute information n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

L'année 2024 a été riche en élections. Nous rappelons que pour pouvoir voter à Varennes vous devez être inscrits sur les listes électorales. Si vous êtes nouvel arrivant à Varennes n'oubliez pas de faire vos démarches en ce sens à la mairie



Informations générales et administratives

Panneau Pocket

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1
Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2
Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3
Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications.
Bonne utilisation !

Vous êtes déjà un certain nombre à utiliser cette application. Pour ceux qui ne disposent pas encore de ce canal d'information pratique, rappelons que vous pouvez le télécharger gratuitement sur votre portable. Pour ce faire, suivez les indications ci-contre. La mairie paye un abonnement pour ce service mais pour vous le téléchargement est gratuit.

Cette application vous permet d'être rapidement informé en cas de coupure d'eau, de modification de la collecte des ordures ménagères ou des bacs jaunes, comme cela s'est produit cet été ou de toutes les informations administratives. Nous maintenons bien sur l'affichage communal mais panneau pocket, nous permet et vous permet d'être plus réactifs.

Seuls le site de la mairie de Varennes et l'application panneau pocket délivrent des informations fiables. Nous avons l'exemple lors des dernière élections, d'informations erronées émanant d'un autre site internet.

Maison France service

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert sur le territoire français. Ces guichets regroupent sur leurs sites plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers.

Notre secteur est équipé d'une **antenne de France service à Chablis**. Elle est ouverte :

Les mardi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17 h 30

Mercredi de 13 h30 à 17 h 30

Jeudi et samedi de 9 h à 12 h

Contact : 06. 77. 43. 76. 88 efs.chablis@3cvt.fr

Avec 83% de communes de moins de 1000 habitants, les Icaunais sont confrontés à l'éloignement des services publics. Un éloignement ressenti de façon plus aiguë encore lors de la crise sanitaire de la Covid-19, qui limitait les déplacements et les rassemblements. La dématérialisation, qui se généralise, constitue un problème supplémentaire car de nombreuses personnes ne maîtrisent pas les outils informatiques. Pour répondre aux besoins de territoires ruraux ne possédant pas de « Maison de services au public » ou de maison « France services » (1), le Département de l'Yonne a lancé, le 22 février 2021, **un service public itinérant d'un nouveau genre**. Vous pouvez être accompagné dans vos démarches administratives. Il sert de relais entre vous et les administrations partenaires qui figurent sur la liste ci-dessous.

C'est un service gratuit, confidentiel et sans rendez-vous.

Pour tous renseignements contactez le 07. 62. 37. 05. 99

Ou rendez-vous sur <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/france-services>

Prochaine tournée : lundi 23 septembre de 13h30 à 16h30 parking de la mairie à Ligny le Châtel

Info dernière minute que nous développerons dans le prochain bulletin : **Un conseiller numérique** est à votre disposition. Il peut se déplacer à domicile ou offrir un service de groupe en mairie. Dans tous les cas ce service est gratuit. Davantage d'information et formulaire en mairie, au 03. 86. 31. 92. 81 ou sur [mfs.vermenton @3cvt.fr](mailto:mfs.vermenton@3cvt.fr)



Informations générales et administratives

Présentation du budget et de la situation financière de la commune

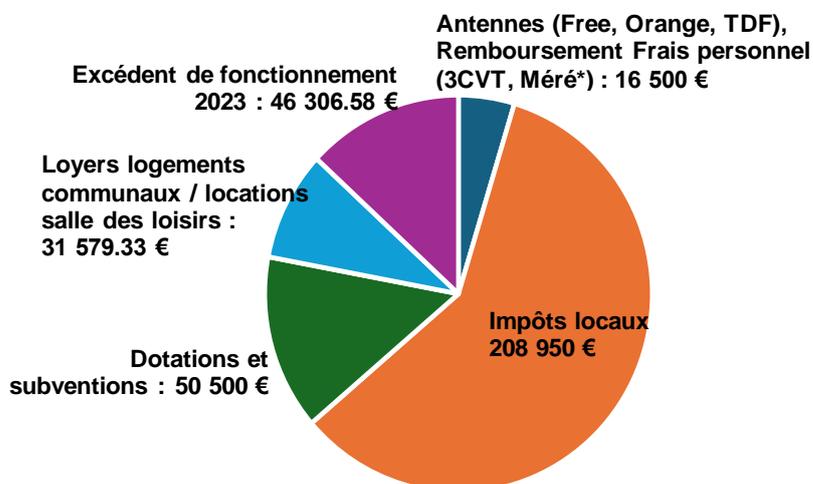


- Budget communal 2024
Fonctionnement : 353 835 €
Investissement : 340 361 €
- Budget lotissement.
Fonctionnement : 33 192 €
Investissement : dépenses : 46 296 €
recettes 89 994 €

Les taux d'imposition : Ils restent inchangés pour la commune. Les variations résident dans les changements imposés par le Conseil Départemental ou la communauté de commune et l'état pour l'évolution des valeurs locatives. Et s'établit comme suit :

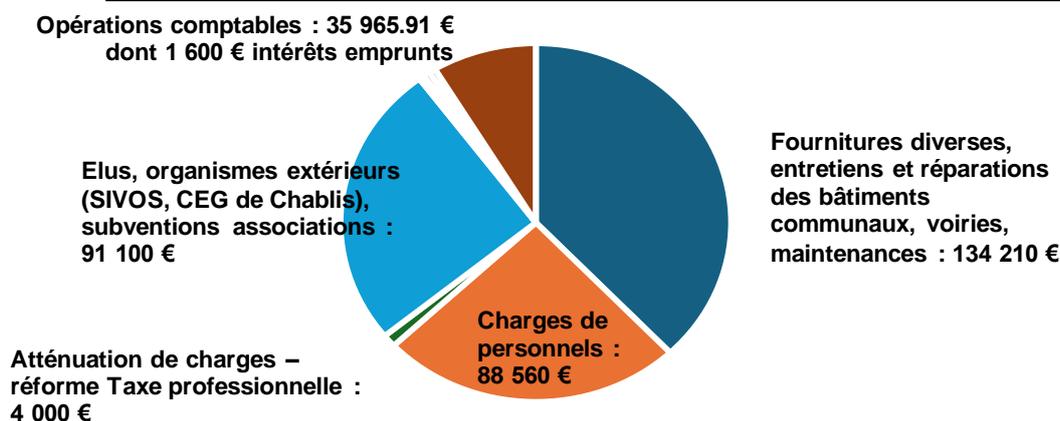
Taxe habitation	11,68 %
Foncier bâti	35,75 %
Foncier non bâti	33,80 %
CFE (Cotisation foncière des Entreprises)	perçue par la 3CVT et reversée à la commune

Recettes de fonctionnement 2024 : 353 835.91 €



* par convention avec la 3CVT, l'employé communal assure la maintenance et l'entretien de la station d'épuration. La compétence assainissement étant du ressort de la communauté de commune.

Dépenses de fonctionnement 2024 : 353 835.91 €



Informations générales et administratives

Du côté du syndicat des eaux

En 2026, selon la loi NOTRe, la compétence eau potable et assainissement devra être transférée aux communautés de commune.

En ce qui concerne l'assainissement, ce transfert est déjà effectif.

Rappelons que nous avons réalisé et financé notre nouvelle station avant le transfert et que nous avons tenu à mettre en place une convention afin de rester autonome quant à l'entretien de cette station.

Pour l'eau nous avons le choix de laisser le transfert se faire à la 3 CVT... mais alors nous n'aurons plus aucun contrôle ou de l'anticiper afin de rejoindre une structure plus vaste existante. Notre syndicat des eaux a pris contact avec la SDDEA (Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube). Une étude de faisabilité est en cours. De notre côté, les Conseil municipaux et le syndicat ont jusqu'au 28 novembre de cette année pour délibérer favorablement à l'adhésion de cette vaste structure.

Le SDDEA présente plusieurs avantages :

- ✓ Il possède un mode de gouvernance souple à plusieurs échelons (global territorial et local) qui nous permettrait de garder le contrôle de la gestion de l'eau à l'échelle de notre territoire intercommunal voire à l'échelle de notre syndicat actuel sous la forme d'un COPE (Conseil de la Politique de l'Eau)
- ✓ Il possède un personnel d'ingénierie, de conseils juridique et administratif hautement qualifié qui nous apporterait une compétence qui nous fait défaut.
- ✓ C'est un service en régie et non une entreprise privée (SAUR) qui reprendrait les compétences traitement de l'eau réseau.



Plusieurs scénarios sont actuellement en cours d'étude. Il est certain que nous serons vigilants sur ce dossier important.

Nous reviendrons sur ce sujet dans le prochain bulletin au mois de janvier. Si vous souhaitez dès maintenant en savoir plus, rendez-vous sur le site <https://www.sddea.fr/>

Vie de la commune

Un centenaire à Varennes

Cela n'est pas commun et méritait un petit mot dans les pages de notre bulletin. L'un de nos concitoyens, M Desautels a franchi le siècle !

M Desautels avait reçu une délégation de notre village composée de Patou et Chantal Tupinier dans sa maison de retraite près de Sens. Venus fêter son anniversaire, ils avaient été accueillis à bras ouvert par M Desautels, ravi de pouvoir évoquer ensemble les souvenirs du village. Au nom de la municipalité, Patou et Chantal ont offert une bouteille de Chablis franc de pied, cépage antérieur au phylloxéra du domaine Poitou, ancien résident de Varennes. Un clin d'œil à la longévité du récipiendaire.

Hélas, M Desautels n'aura pas eu le temps de profiter de cette douceur. Il nous a quitté en juin. Honorons la mémoire de M Desautels qui, imaginez, a connu les vicissitudes mais aussi les changements extraordinaires du XXe et du XXIe siècles !



Vie de la commune

Le point sur les travaux de l'année

2024 est une année plus calme après l'année 2023 qui a vu la réfection de la toiture de l'école, des travaux dans les logements et sur le ru des noues. Après le temps des réalisations, voici à nouveau le temps de la réflexion.

Vous avez pu constater et tester **les aménagements provisoires pour la circulation rue de la Fontaine**. Ils ne nous ont pas donné satisfaction et les retours des Varennois ont été plutôt négatifs. Nous poursuivons donc l'étude sur d'autres scénarios. L'objectif reste le même : sécuriser le carrefour et réduire la vitesse des usagers à l'entrée ou sortie du village.



La voie communale, plus communément nommée route de Villers Vineux devenaient dangereuse :

des ornières des nids de poules rendait la circulation dangereuse notamment pour les vélos.

Il devenait urgent de s'en occuper. C'est chose faite. L'entreprise GCTP est intervenue fin août pour la remettre en état. Cet investissement s'élève à 19 830,25 € ht. La commune a pris cette dépense entièrement à sa charge : il n'existe pas de subvention pour la voirie.

Rappelons que cette voie est interdite aux véhicules de plus de 10 tonnes, sauf les engins agricoles.

Le Conseil municipal des jeunes a bien travaillé. Doté d'une enveloppe de 20 000 €, Shana Perdereau, Noah Bastos et Charly Cognard ont décidé de proposer un nouveau jeu au square. Leur choix s'est porté sur une balançoire nid d'oiseau.

Arguments à l'appui, notamment l'idée d'offrir un jeu accessible aux personnes à mobilité réduite et aux petits comme aux grands, ils ont convaincu sans difficulté le conseil municipal qui a validé leur proposition. Le montant de l'installation s'élève à 8 224,79 € ht. Les travaux auront lieu début octobre pour l'installation de la plateforme et trois semaines plus tard pour l'installation de l'équipement.

Plus viométrie

Intempéries, orages, coup de vents. La météo de cette année ne nous a pas épargnée. Avec les conséquences que l'on sait : la rue Haute submergée, les chemins détrempés et ravinés, la voie communale de Villiers Vineux coupée à plusieurs reprises par les chutes d'arbres et la végétation luxuriante. Les trottoirs défoncés avec les gouttières qui fuient, glissement de talus.

Patou, notre employé communal et son apprenti n'ont pas chômé, y compris parfois le Week end pour notre employé. Mais il a fallu établir des priorités. Le cimetière tout d'abord. Le respect des défunts ou des familles endeuillés ne permet pas de transiger. Combien de cimetières sont mal entretenus et l'herbe haute envahit les allées ! Les équipements sportifs et espaces publics également n'ont pas été négligés, de même que le fleurissement des massifs. La cour de l'école envahie par les herbes a été nettoyée pour accueillir les enfants. Saluons une fois de plus le professionnalisme de notre employé communal.

Alors oui effectivement, l'herbe est plus abondante dans les rues. Les chemins sont plus enherbés. Certains s'en étonneront en se disant qu'à deux le travail devrait être plus efficace. C'est oublier un peu rapidement que notre apprenti est en formation. Ce qui implique le temps de l'apprentissage de la sécurité, des bons gestes, de la bonne technique. C'est oublier également que l'entretien des trottoirs est l'affaire de tous. Dans le respect de la nature bien sûr : un peu d'huile de coude est bien plus sain que des produits chimiques glyphosate, qui sont, rappelons-le désormais interdits y compris par les particuliers.



Vie de la commune

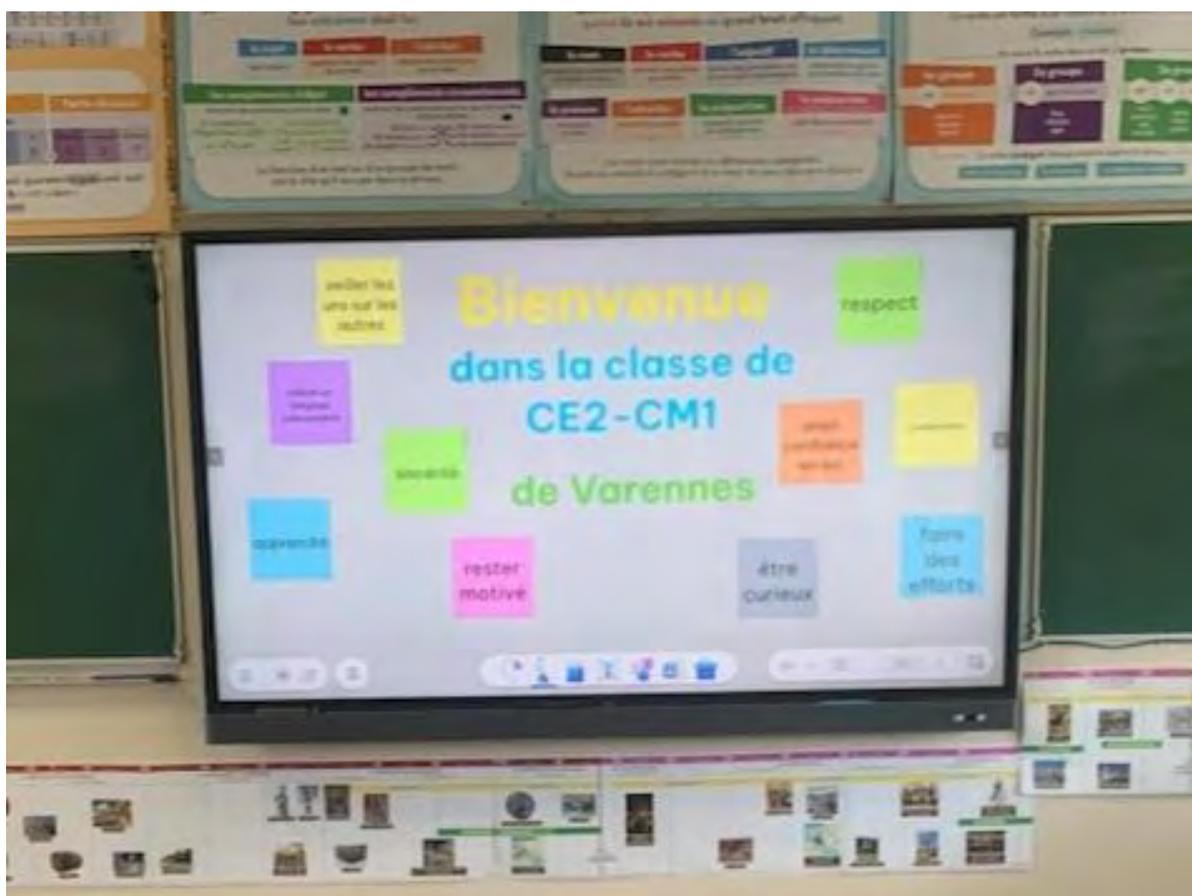
La rentrée scolaire

Le RPI compte cette année 151 élèves, soit une légère baisse par rapport à l'an dernier (156) . C'est une page qui se tourne pour la commune. Cette rentrée est placée sous le signe du changement. Arnaud Dubois est parti vers d'autres horizons. Il a accompagné nos enfants depuis 2010. 14 ans déjà et que de projets ! Des voyages de découvertes, entre Loire, plage de Normandie et Massif Central, des réalisations de courts métrage, l'équipement informatique. Nous lui devons beaucoup ! Qu'il soit encore remercié pour son engagement qui a été bien au-delà de ses fonctions. Nous lui avons souhaité bon vent lors d'une soirée en juillet.

Nous accueillons Mme Allix qui nous revient de Guadeloupe. Elle a déjà enseigné dans l'Yonne. C'est donc un retour aux sources. Nous lui souhaitons une bonne installation. Remercions une nouvelle fois M Dubois qui s'est rendu disponible pour assurer la transition dans les meilleures conditions possibles.

Mme Brugniaux, résidente de Varennes a également rejoint le RPI. Nous sommes heureux de l'accueillir professionnellement cette fois !

Classe	Enseignante	Effectif	Dont issu de Varennes
PS – MS Ligny	Mme Dauvissat	21	2
MS – GS Ligny	Mme Lefebvre	21	4
GS – CP Ligny	Mme Jovignot	19	6
CP - CE1 Ligny	Mme Martinez	21	2
CE1 - CE2 Ligny	Mme Brugniaux	21	2
CE2 / CM1 Varennes	Mme Allix	23	2
CM2 Ligny	Mme Bertozzi	25	2
Total		151	20



US Varennes

Ce qui fait la force de notre club c'est la stabilité : longévité de notre présidence, appui sur un bureau pérenne mais renforcé par l'arrivée et la dynamique de jeunes membres.

Mais nous ne remercierons jamais assez les sponsors (publics et privés) qui nous soutiennent financièrement car malgré les manifestations que nous produisons au cours de l'année, nous ne pourrions à nous seuls faire vivre le club .



L'équipe senior A, vainqueur de la coupe Plevel

Un grand remerciement aussi aux éducateurs, parents, bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour que l' Union Sportive de Varennes fort de ses 152 licenciés arrive à produire des équipes dans toutes les tranches d'âge. Pour les équipes jeunes nous avons un partenariat avec le club de Flogny la Chapelle.

Notre équipe A senior a terminé cinquième de son championnat en 1^{ère} division et a été victorieuse de la coupe Prével. Nos U18 ont terminé 1^{er} de leur championnat D2 (alors en entente avec le club de Ligny le Chatel).

Pour la saison à venir, nous n'avons, en senior, aucun départ de joueur, 5 retours de joueur et 5 nouvelles recrues : on y voit là qu'on se plaît à jouer au club, Varennes c'est aussi et avant tout, jouer avec du plaisir.

Bonne saison sportive à vous tous.

Le Bureau

Varennes Tennis de table

Des Jeux Olympiques et Paralympiques grandioses. Une très belle période estivale qui a permis à chacun de se reposer et se ressourcer. Ce cocktail nous met dans une forme olympique pour débiter une nouvelle saison.

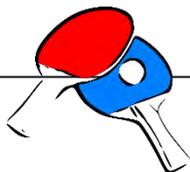
D'ores et déjà Bienvenue à tous nos nouveaux petits et grands. Nous avons repris l'entraînement le 4 septembre et nous sommes prêts à vous accueillir au gymnase de Ligny le Chatel.

- Le lundi à partir de 20 h.

- Le Mercredi à partir de 17 h pour le Baby Ping 18 h pour les 8-16 ans ; 19h pour les entrainements spécifiques et 20h30 pour les entrainements libres.

Alors bonne rentrée et à bientôt

Le Bureau de Varennes Tennis de Table.



La parole est aux associations

Le Comité des fêtes

En ce premier semestre 2024 nous nous sommes retrouvés pour la randonnée de printemps et pour Varennes en fête.

La météo nous ayant joué quelques tours, nous avons eu l'espoir de vous divertir malgré tout, lors de ces moments.

Après un après-midi clément où le jeu régnait en maître, où le sport était à l'honneur avec la collaboration de l'USV, et l'olympisme Varennois, et où vous avez pu découvrir le talent de Valéria et ses créations de vanneries en papier toutes plus belles les unes que les autres, la pluie nous a rejoint. Mais comme le dit la chanson The show must go on !

Alors grâce à la réactivité des bénévoles, des musiciens et de vous, présent ce 31 Août nous avons pu malgré tout assurer le concert, et quel concert ! Merci à Xavier et son groupe Out of The Wood pour ce moment.

Nous espérons que l'an prochain, pour fêter les 10 ans de Varennes en fête, nous serons plus chanceux.

Comme toujours, je remercie l'ensemble des bénévoles ayant contribué à la réussite de ces événements. Sans eux rien ne serait possible.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter pour la location de matériel et vaisselle. Nous sommes heureux de vous rendre ce service.

Nous avons déjà commencé à préparer les nouvelles décorations pour les fêtes. Si vous souhaitez apporter votre aide lors de l'installation des décors fin novembre début décembre, n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus.

Prochain rendez-vous :

- 19 octobre, la rando gourmande, semi nocturne
- 17 novembre la foire aux jouets, vêtements enfants et puériculture, vous pouvez me contacter pour réserver votre emplacement dès à présent, je vous laisse toujours l'avant-première.
- 15 décembre le char de Noël

Au plaisir de vous divertir.

Gaëlle BOGUREAU
Présidente.



Une page histoire : Il y a 80 ans : une libération de Varennes qui fait grand bruit

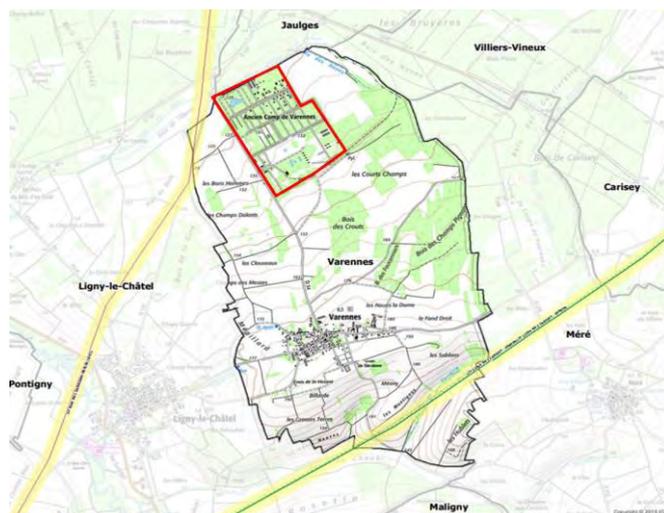
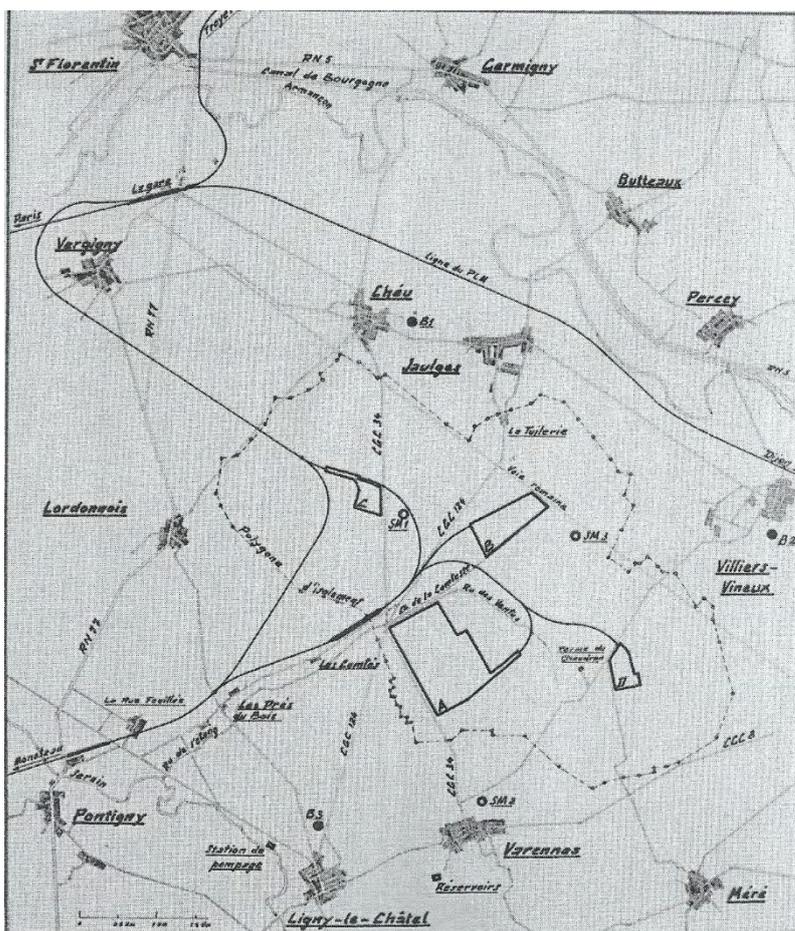
D'aucuns le savent déjà : nous avons organisé une réunion publique d'information à ce sujet : le « camp de Varennes » fait l'objet d'un projet d'aménagement de panneaux photovoltaïques (voir bulletin de janvier 2024) dont les études sont encore en cours. Par ailleurs nous fêtons cette année les 80 ans de la libération de notre territoire de l'occupant nazi en août 1944.

Deux raisons de revenir sur l'histoire du camp de Varennes et de sa libération disons ... explosive !

Les anciens résidents de Varennes connaissent cette histoire. Mais vous, la connaissez-vous ? Vous avez sans doute entendu parler de la ligne Maginot, du nom de ce ministre qui élabora ce projet de ligne de défense contre une Allemagne nazie devenue menaçante. Mais savez-vous que le camp de Varennes fut aussi un des équipements stratégiques majeur prévu en cas de conflit ?

Un complexe stratégique

La première guerre mondiale devait être une guerre courte. Compte tenu de la puissance de feu des belligérants, elle devint une guerre longue, une guerre de tranchée et d'usure avec son cortège d'horreur. Ce fut la première guerre de l'âge industriel, avec une production de masse. Celui qui produisait le plus remporterait le conflit. La leçon fut retenue : il s'agissait, en cas de nouveau conflit, de posséder des stocks de munition qui avaient fait défaut à l'automne 1914, après les premières semaines de conflit. Il fallait trouver un site suffisamment loin du front pour éviter sa perte, mais accessible rapidement du Nord Est de la France pour acheminer les munitions. Le lieu devait également être éloigné des zones d'habitations pour soustraire les populations des dangers auxquels les exposaient la proximité de ces établissements.



Document 2 : ce document extrait de l'étude d'impact du projet photovoltaïque élaboré par EDF, permet de mesurer l'emprise du camp de Varennes à l'échelle de la commune. (Les traits qui traversent la carte sont les lignes à haute tension.)

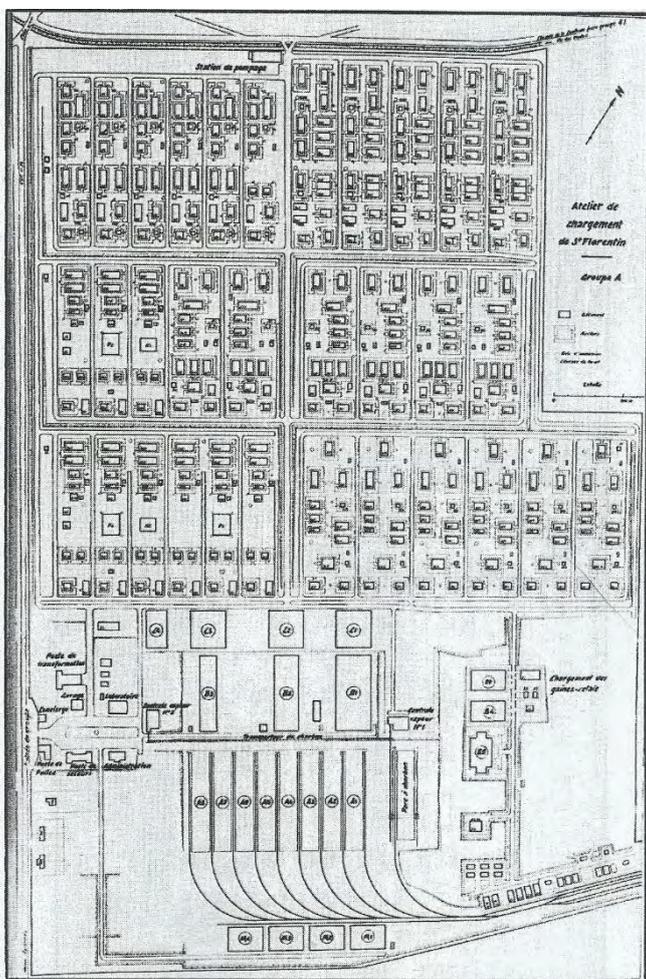
Document 1 (ci-contre) : plan d'ensemble de l'atelier de chargement de Saint Florentin. SHD Service Historique de la Défense

Dès 1921 le ministre de la guerre demande que soit étudié la réalisation d'un atelier de chargement du côté de Salbris (Sologne) et de Saint Florentin. L'acquisition des terrains par décret est effective en 1924. S'ajoute l'acquisition de terrain pour la réalisation des voies ferrées et station de pompage, conduite, réservoirs et aménagements des cours d'eau. L'ancien réservoir désaffecté, propriété de la 3CVT désormais, dans le prolongement du chemin des Gringuelets sur les hauts de Varennes en témoigne.

Les travaux devaient être achevés en 1929. Ils commencent en 1926 mais en 1932 le projet est à peine ébauché. A partir de 1934, compte tenu de l'évolution de la situation géo politique avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir l'année précédente, les travaux s'accélèrent.

L'Atelier de chargement de Saint Florentin (ASF) comprend en réalité plusieurs aménagements sur les communes de Ligny le Châtel, Jaulges, Villers-Vineux, Méré et Varennes, en trois unités distinctes (pour limiter les effets d'un accident pyrotechnique : le camp de Varennes, le plus important avec 110 hectares, le camp de Jaulges (34 ha), et ceux de moindre importance de Méré (17 ha) et Chéu (16 ha). Au total, le dispositif occupe plus de 170 hectares auxquels s'ajoutent une gare de triage, plus de 30 km de voie ferrées pour raccorder les camps au réseau existant. Mais aussi le réservoir d'eau précédemment mentionné de plus de 1200 m³. Plus de 1000 ouvriers dont des réfugiés espagnols, furent affectés à la construction du camp.

On comprend mieux dans ce contexte la construction de l'école de Varennes et la date qui orne le fronton : 1939. Pour compléter le dispositif, un terrain d'aviation militaire fut installé près de Chéu. Les équipements de notre territoire témoignent de manière bien lisible dans le paysage de ces décisions militaire de l'entre deux guerre.



Document 3 : plan d'ensemble du camp de Varennes *Centre des Archives de l'Armement*



Document 4 : photographie aérienne du camp de Varennes, 1948, IGN

Une libération mouvementée

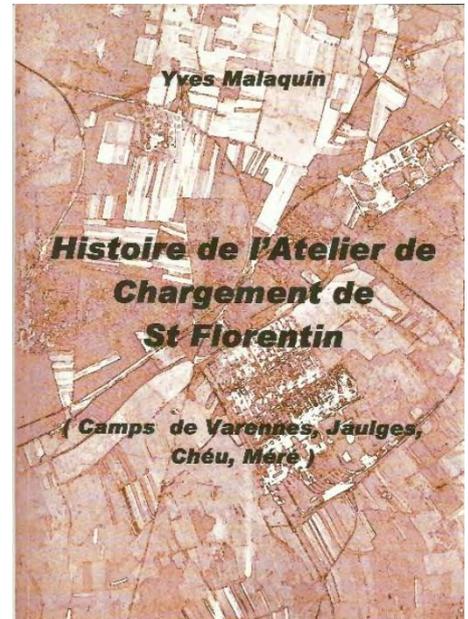
Si l'atelier de chargement de Salbris est pleinement opérationnel en 1939, ce n'est pas le cas du complexe de Saint Florentin.

Le camp de Varennes fut utilisé durant la guerre comme entrepôt de munitions récupérées sur le territoire. Si le camp était tombé intact aux mains des Allemands, ces derniers prennent soin de saboter les installations en 1944. Une lettre du préfet de l'Yonne au Maire de Varennes en témoigne : « *La Feldkommandantur d'Auxerre m'a informé hier soir que les 18, 19 et 20 août [...] il sera procédé à la destruction de lots d'explosifs [Vous voudrez bien prévenir vos administrés qu'ils devront évacuer les hameaux et l'agglomération de Varennes et se tenir à une distance minima de 8 km. »*

Le 18 août les explosions détruisirent le camp de Varennes. Les dégâts à Varennes même furent considérable. L'église fut touchée, de nombreuses toitures également. Outre les témoignages oraux, plusieurs délibérations du Conseil municipal attestent de l'importance des dégâts :

« *Le Conseil municipal, considérant les dommages causés au presbytère par l'explosion du camp de munitions, approuve les mesures urgentes de conservation prises par M le Maire et les ordres donnés à l'entreprise Gorliez pour procéder à ces travaux. »* (CR de la session du 9 avril 1945 du Conseil Municipal.)

« *Considérant qu'indépendamment des travaux de mise hors d'eau déjà entrepris, la réparation des autres dommages est également nécessaire et urgente, afin de rendre les bâtiments sinistrés à leur destination, notamment en ce qui concerne le groupe scolaire [...] Sollicite pour aider la commune à couvrir les dépenses, la participation de l'Etat prévue par la loi et s'engage à créer les ressources complémentaires nécessaires au moyen d'un prélèvement sur les fonds libres. »* (CR de la session du 25 juillet 1945 du Conseil Municipal.)



Document 5 : couverture de l'ouvrage de M Malaquin Y. retraçant l'histoire de l'atelier de chargement de Saint Florentin



Document 6 : les vitraux de l'église avant l'explosion... et les vitraux d'aujourd'hui <https://www.mairie-varennes-89.com>

« *L'occupant envolé, le personnel de l'ASF réintégra le camp de Varennes pour n'y trouver que ruines, charpentes tordues, cratères ; une rame de wagons retournée émergeait d'un amoncellement de terre et de dalles de quais [...] les ouvriers ramassèrent des bombes et débris de toutes sortes ; des blocs de béton avaient été projetés dans la parrie à plus de 200 m du camp. »* témoignage de M Patouillat, *Histoire de l'atelier de chargement de Saint Florentin*, Y. Malaquin, 2008.

Plus tard le camp de Varennes fut partiellement remis en état dans le cadre de l'aide du plan Marshall (pas ceux de Varennes bien sûr, mais les Américains 😊). Après une longue période d'activité réduite, le camp ferme en 1990. L'entreprise Duc y installe une activité d'élevage de volaille. Comme le précise l'étude actuelle dirigée par EDF, « le site est concerné par le risque de découverte d'engins pyrotechniques. Après l'obtention du permis de construire et de l'autorisation de défrichage, une étude pyrotechnique sera menée sur l'ensemble de la zone. En fonction des résultats de cette étude, une étude de dépollution pourra être menée. »

Il est certain en revanche que cet aménagement du Camp de Varennes est l'occasion de redonner une utilité à un terrain totalement pollué, tout en préservant la biodiversité de cet espace. Les longues études de ce projet visent d'ailleurs à garantir la protection de l'écosystème de certaines espèces

Le Camp de Varennes est désormais un espace bien ancré dans l'histoire de notre commune. Nous l'avons vu comment il a impacté notre territoire.



Document 7 : vue partielle : état actuel et état projeté, extrait de l'étude d'impact du projet photovoltaïque au camp de Varennes EDF